



FRAGILE SUISSE

Pour les personnes avec une lésion cérébrale
et leurs proches



Prestation « Un guide à vos côtés »

*Un accompagnement à long terme
pour les personnes avec une lésion cérébrale*

Sortie de l'hôpital – et maintenant ?

Une lésion cérébrale survient à tout moment et peut toucher n'importe qui. Les conséquences sont complexes, variées et souvent invisibles.

« Après ma sortie de l'hôpital, je pensais que tout continuerait comme avant. »

Monsieur J., personne victime d'une lésion cérébrale

Lors d'une lésion cérébrale, les soins aigus hospitaliers sont garantis et bien organisés. Un accompagnement après la sortie de la clinique fait cependant souvent défaut. Les personnes concernées sont confrontées aux défis qui les attendent et ne sont souvent pas en mesure de gérer la situation sociale, psychique et professionnelle.

Pourquoi « Un guide à vos côtés » est-il nécessaire ?

Le passage entre les soins hospitaliers et ambulatoires s'avèrent souvent être un obstacle pour les personnes concernées et leurs proches. La tentative de revenir à leur ancienne vie conduit souvent à un surmenage et à un retour en arrière. La phase ambulatoire est souvent marquée par un manque de coordination entre les professionnel·le·s impliqué·e·s, des personnes concernées et de leurs proches.

Les conseiller·ère·s « Un guide à vos côtés » sont disponibles dans les situations difficiles et offrent leur soutien tant qu'il est souhaité. Un peu comme un guide qui oriente le capitaine d'un bateau en toute sécurité à travers les eaux.

Avec la prestation « Un guide à vos côtés », les personnes vivant avec une lésion cérébrale et leurs proches sont soutenu·e·s à l'aide d'un conseil social dans leurs démarches lors du retour à domicile. La phase de traitement et le suivi sont soutenus et adaptés aux besoins individuels. Les personnes concernées et les proches sont accompagnés à long terme dans leurs nouvelles conditions de vie, en fonction de leurs besoins.

Que font les conseiller·ère-s « Un guide à vos côtés » ?

Les conseiller·ère-s « Un guide à vos côtés » disposent des compétences et de l'expérience nécessaires afin d'évaluer les besoins individuels des personnes concernées et de leurs proches, de les conseiller et de les soutenir en fonction de la situation. Les conseiller·ère-s reconnaissent à temps les contraintes et recommandent les mesures qui s'imposent. Elles et ils s'efforcent toujours de favoriser l'autodétermination et les objectifs des personnes concernées. Les conseiller·ère-s reconnaissent quand une aide spécialisée est nécessaire et établissent le contact de manière neutre et indépendante vers d'autres services spécialisés.

Les conseiller·ère-s « Un guide à vos côtés » sont des professionnel·le-s du secteur social et de la santé et disposent de connaissances approfondies sur les conséquences d'une lésion cérébrale. Elles et ils reconnaissent les situations dans lesquelles un soutien particulier est nécessaire.



Une personne concernée vous en dit plus sur la prestation « Un guide à vos côtés » : www.fragile.ch/un-guide-a-vos-cotes



« La bureaucratie avec ses nombreuses clarifications, ses demandes et ses délais m'a presque écrasé. Sans ma conseillère, je n'y arriverais pas. »

Ulf D., hémorragie cérébrale à l'âge de 49 ans, avec sa partenaire

Qu'apporte la prestation « Un guide à vos côtés » aux personnes concernées ?

- ✓ Une transition sans rupture entre les soins hospitaliers et la prise en charge ambulatoire ; les personnes concernées sont suivies dès leur sortie de la phase hospitalière et accompagnées à long terme.
- ✓ Le premier contact avec un-e conseiller-ère a lieu idéalement déjà pendant la rééducation ou à l'hôpital de soins aigus.
- ✓ Les situations de crise peuvent être identifiées plus rapidement.
- ✓ Les régressions sont évitées grâce à des mesures préventives (information et triage).
- ✓ Une prise en charge adaptée aux besoins est garantie.
- ✓ « Un guide à vos côtés » soutient une réinsertion professionnelle et sociale individuelle et durable des personnes concernées.
- ✓ Les personnes concernées peuvent développer de nouvelles compétences pour elles-mêmes afin de mener une vie autodéterminée.

« Un guide à vos côtés » est proposé gratuitement par FRAGILE Suisse et par Viv. Viv fournit ces services en Suisse orientale (AI, AR, TG, SG, GL et GR). FRAGILE Suisse est responsable de l'offre dans les autres parties de la Suisse alémanique et de la Suisse romande.

Vous vous sentez concerné-e ? Contactez-nous !



FRAGILE Suisse :

Téléphone : 021 329 02 75

E-mail : helpline.romandie@fragile.ch

Plus d'informations :

www.fragile.ch/fr

www.fragile.ch/un-guide-a-vos-cotes

Viv. Cavere :

Téléphone : 071 282 96 88

E-mail: cavere@viv.ch

Plus d'informations :

www.viv.ch

www.viv.ch/lotse



Un aperçu des personnes de contact pour le conseil social « Un guide à vos côtés » se trouve ici : www.fragile.ch/guide-personne-contact

Partenaire de coopération pour « Un guide à vos côtés » :

Viv.

Qui est FRAGILE Suisse ?

FRAGILE Suisse est l'organisation de patient·e·s suisse pour les personnes atteintes de lésions cérébrales et leurs proches.

Nous soutenons les personnes concernées avec une large offre de prestations.

Nous conseillons, accompagnons et formons. En outre, nous sensibilisons le public à la thématique des lésions cérébrales.

Les principes qui nous guident

Nos prestations sont basées sur le respect de l'autodétermination, de la vie privée et de la personnalité des personnes concernées. Celles-ci décident du type d'accompagnement et des domaines nécessitant un soutien.

FRAGILE Suisse aide à la mise en œuvre.

Notre but

Nous nous engageons à améliorer la qualité de vie des personnes concernées et à encourager leur inclusion dans la société. Le soutien pour une vie autonome et autodéterminée est au centre de nos préoccupations.

Nos prestations :



Conseil et Helpline : 0800 256 256



Accompagnement à domicile



Cours et formations



Groupes de parole et d'entraide et offres de loisirs

FRAGILE Suisse, rue du Bugnon 18, 1005 Lausanne

Tél. 021 329 02 73, info@fragile.ch, www.fragile.ch

*« Grâce aux prestations
de Fragile Suisse,
j'ai pu retrouver une vie
après mon hémorragie
cérébrale. »*

Antti M.,
hémorragie cérébrale
à l'âge de 24 ans



FRAGILE Suisse est financée en grande partie par des dons.
Ensemble, nous nous engageons pour les personnes
touchées par une lésion cérébrale et leurs proches.
Un grand merci pour votre soutien !



**Votre don en
bonnes mains.**

www.fragile.ch/fr/dons